



► Institut  
**Les Perrines**

---

## BILAN D'ACTIVITE 2019

---

## SOMMAIRE

<b>I. INTRODUCTION :</b> .....	<b>3</b>
<b>II. LE PUBLIC : ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS</b> .....	<b>7</b>
1) Les admissions .....	7
1) Le public accompagné en 2019 .....	8
2) Les modalités d'accueil mises en œuvre .....	10
3) L'activité 2019.....	11
4) Les projets marquants, la scolarisation, les rencontres familles et les partenariats .....	13
5) Les Journées d'Accueil Personnalisé .....	15
7) Les sorties et orientations en 2019. ....	16
<b>III. LES INDICATEURS 2019</b> .....	<b>17</b>
1) Les indicateurs médico-sociaux.....	17
2) Les indicateurs ANAP.....	18
<b>IV. CONCLUSION</b> .....	<b>20</b>

## I. INTRODUCTION :

### Le contexte associatif 2019

---

De janvier à septembre 2019, une direction partagée entre Madame Groyer, Directrice Générale titulaire du poste, (à temps partiel puis en arrêt de travail), et Monsieur Legoas, Directeur Général de transition, a permis d'assurer la conduite du projet associatif et de garantir la qualité de l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Durant l'été 2019, une réorganisation fonctionnelle des établissements et services de l'ARRIA a été pensée dans le cadre d'une organisation expérimentale. Cette expérimentation a pour objectif :

- une meilleure lisibilité de l'organisation de nos établissements et services auprès de nos partenaires et financeurs ;
- une cohérence au sein des pôles, ancrés dans une logique de parcours.

En ce sens, l'association ARRIA s'est organisée, pour cette année scolaire 2019-2020, en deux pôles :

- le pôle DiME (Dispositifs Médico-Educatifs) composé du SESSAD TDI-TSA (à la fois le SESSAD Fil d'Avenir, qui accompagne les enfants et jeunes de 0 à 14 ans, que le SESSAD Pro'Fil d'Avenir, qui accompagne les jeunes de 14 à 20 ans) ; de l'IME Hors les Murs, implanté au sein du Collège Le Grand Beauregard depuis 2010.

- le pôle DITEP (Dispositif ITEP) composé d'un SESSAD ITEP (qui accompagne les enfants et jeunes de 3 à 20 ans), de deux ITEP (Les Perrines de 5 à 18 ans ; le Cardo de 12 à 15 ans), un LISEC ( de 15 à 20 ans), trois CASIM de 6 à 16 ans et un CAFS de 5 à 18 ans (rattaché fonctionnellement au pôle DITEP mais mutualisable avec le pôle DIME).

Cette organisation expérimentale fera l'objet d'une évaluation en fin d'année scolaire 2020.

Suite au départ en retraite du Directeur Général de transition, le Conseil d'Administration d'ARRIA a décidé du recrutement de Monsieur Payrault qui a pris ses fonctions de Directeur Général le 12 novembre 2019. L'une des missions principales confiée au Directeur Général est d'investiguer l'éventualité d'un rapprochement entre ARRIA et une autre association (qui reste à déterminer). La réflexion des administrateurs et des cadres de direction sur cette éventualité n'est pas nouvelle mais le contexte politique du secteur médico-social, l'émergence de nouveaux besoins chez les jeunes accompagnés et leur famille, les contraintes administratives et financières portant sur les structures de petite ou moyenne taille sont devenus des enjeux majeurs pour la qualité, la pérennité et le développement de notre association.

### Quelques évènements de l'année 2019

---

- En mars, une grande journée associative sur le thème des médiations a réuni l'ensemble des salariés et des administrateurs de l'Association ARRIA. Cette journée s'est complétée par l'intervention de Mr Joseph Rouzel. L'ensemble des participants a été très satisfait de cette possibilité de se rencontrer, mieux se connaître et échanger sur les modalités des différents établissements et services de l'association ARRIA.

**Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique**

41, Bd Auguste Peneau - 44300 NANTES ☎ 02 40 49 80 00 📠 02 40 49 86 00 Courriel : [secretariat.perrines@arria.asso.fr](mailto:secretariat.perrines@arria.asso.fr)

---

**Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.**

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : [secretariat.direction@arria.asso.fr](mailto:secretariat.direction@arria.asso.fr)

- En juin, le renouvellement des instances représentatives du personnel s'est déroulé de manière tout à fait satisfaisante dans le respect de la nouvelle réglementation relative au Conseil Social et Economique. Les élus, faisant partie des différents établissements et services d'ARRIA, garantissent une représentation large des personnels de l'association. Un CSSCT a été également constitué dans une volonté de mettre l'accent sur les conditions de travail.
- En septembre :
  - Départ de Mme Sadoun-Verchère, directrice du pôle Perrines (ancienne appellation)
  - Attribution, dans le cadre de l'organisation expérimentale, d'une première mission de direction du pôle DiME et d'une seconde de cadre technique à Mme Elina Martins ;
- Tout au long de l'année 2019, l'ensemble de l'équipe d'encadrement a participé ensemble à un groupe de travail et de réflexion sur le « management partagé », animé par Mr François Lambert (Société « Hommes, Capital et Développement »)

**L'activité RH**, soumise aux changements des obligations réglementaires reste en tension quasi permanente. Ainsi, 2019 a été l'année de la mise en place de l'EPRD avec un nouveau logiciel de prévision budgétaire : Normalise. Cette évolution de logiciel a occasionné de nombreux réglages et allers-retours avec la société dans l'objectif d'avoir un rendu clair, objectif et fiable de la situation associative. L'EPRD a finalement pu être déposé, grâce à la compréhension de l'ARS des difficultés rencontrées, début octobre.

4

### **La dynamique partenariale**

ARRIA développe de nombreux partenariats destinés à répondre aux besoins multiples des jeunes accompagnés. Dans ce sens, l'association crée sans cesse de nouvelles réponses, crée des passerelles entre ses dispositifs propres, entretient des liens étroits avec les structures spécialisées et de droit commun. La notion de parcours est centrale dans l'ensemble des projets à ARRIA.

Cette vision est partagée par les partenaires du GIAC qui se sont appropriés les notions de transformation de l'offre et de désinstitutionalisation pour les traduire dans la perspective « d'instituer autrement »

En 2019, une étude et des négociations engagées dans le cadre du GIAC concernant l'amélioration de la complémentaire santé, a abouti au choix d'un nouveau prestataire auquel l'ensemble des membres du GIAC ont adhéré.

**L'Education Nationale**, partenaire historique avec lequel nous gérons 6 dispositifs communs et de nombreux partenariats pour les scolarisations individuelles, demeure un partenaire incontournable pour tisser des parcours adaptés aux besoins des jeunes et aux attentes de leurs parents. Leur efficacité repose sur une coordination intense et des besoins constants d'ajustements entre deux cultures très différentes.

En 2019, nous avons poursuivi nos efforts d'amélioration de nos collaborations avec **l'Aide Sociale à l'Enfance** avec la poursuite des rencontres d'évaluation de la charte d'engagements réciproques. Ce travail nous a permis d'améliorer l'acculturation et la prise en compte, par chacun, des contraintes de l'autre. Il nous a permis également de rejoindre un groupe de travail ARS-ASE, en tant que représentant du secteur médico-

**Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique**

41, Bd Auguste Peneau - 44300 NANTES ☎ 02 40 49 80 00 📠 02 40 49 86 00 Courriel : [secretariat.perrines@arria.asso.fr](mailto:secretariat.perrines@arria.asso.fr)

**Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.**

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : [secretariat.direction@arria.asso.fr](mailto:secretariat.direction@arria.asso.fr)

social, visant à initier le développement d'actions de soutien médico-social aux structures ASE et PE qui accueillent des jeunes ayant une reconnaissance de handicap. Enfin, cette collaboration avec l'ASE nous a permis d'être force de proposition et de déposer en décembre 2018, un projet de « soutien des Assistants familiaux ASE qui accueillent des enfants en situation de handicap par un plateau technique médico-social » et un projet « séjours de répit » pour des jeunes de l'ASE. Ce projet sera de nouveau présenté au cours de l'année 2020.

Enfin, toujours désireux d'améliorer nos relations avec le secteur sanitaire, nous avons rejoint le groupe de travail mis en place par l'ARS pour accompagner la réorganisation de **la pédopsychiatrie** et développer les relations partenariales ; Nous attendons de ce travail qu'il facilite la collaboration dont nous avons souvent besoin pour mieux répondre aux besoins des jeunes que nous accueillons.

## **Le contexte du Pôle Dispositif ITEP**

---

### **La réorganisation associative :**

En septembre 2019, l'association ARRIA s'est organisée en deux pôles différents : un pôle Dispositif Médico-Educatif (DiME) et un pôle Dispositif ITEP (DITEP)

Le DITEP regroupe 6 établissements et services : ITEP ARRIA Les Perrines, ITEP ARRIA Le CARDO, le LISEC ITEP ARRIA, Le SESSAD ITEP ARRIA, le CASIM ARRIA, le CAFS ARRIA

Le fonctionnement en DITEP au sein d'un même pôle doit permettre davantage de cohérence des parcours des jeunes accueillis, de faciliter et rendre plus fluide les changements de modalités d'accueil en lien étroit avec les besoins des jeunes et des familles.

Ce fonctionnement affiché dans un seul pôle rend plus lisible et visible le fonctionnement à ARRIA, pour les parents et les partenaires.

Les projets d'établissements et de services vont être actualisés à partir de septembre 2020, après l'écriture du projet de dispositif engagé dès janvier 2020. Y participent des représentants des professionnels des différents établissements et service, ainsi que des représentants de parents des chaque établissements et services du Dispositif.

Les équipes de chaque établissements et service sont toujours aussi mobilisées autour l'accompagnement des jeunes. Elles sont associées au fonctionnement de leur structure et leur avis est sollicité sur les questions concernant le Dispositif et l'association.

6

### **Les engagements partenariaux au niveau du DITEP:**

Arria est adhérent à l'**AIRE**, association nationale des ITEP et de leurs réseaux. Le directeur participe aux réunions régionales et les chefs de service, aux réunions des cadres intermédiaires, le Récodil.

Arria, par ses cadres du DITEP, participe à des commissions de travail avec le secteur de la **pédopsychiatrie**, dans le cadre du Plan d'Action de la Pédopsychiatrie, de la mise en place de place d'hospitalisation pour des jeune des DITEP...

Le CAFS est représenté aux réunions de l'**Intercafs** Pays de la Loire. Les directeurs et chefs de services se réunissent tous les trimestres sur des sujets de fonctionnement des CAFS. C'est à partir de ces réunions qu'ont été organisées deux journées régionales Intercafs. Les éducateurs coordinateurs des CAFS se rencontrent également régulièrement, notamment pour des analyses de la pratique en commun.

Les liens avec l'**Education Nationale** se renforcent d'année en année, autour de projet de partenariat nouveau (Classe Soutien et Ressource avec le Collège Rutigliano) et du maintien des projets déjà en œuvre (Ulis du collège Gutenberg, UEE de l'école Champenois).

Les projets pour les jeunes que nous accueillons sont tournés à la fois vers le soin et l'inclusion. De fait, nos liens avec les écoles, les collèges, les lycées, les organismes de formation, s'étoffent pour soutenir les scolarisations, soutenir les enseignants.

**I**nstitut **T**hérapeutique **E**ducatif et **P**édagogique

41, Bd Auguste Peneau - 44300 NANTES ☎ 02 40 49 80 00 📠 02 40 49 86 00 Courriel : [secretariat.perrines@arria.asso.fr](mailto:secretariat.perrines@arria.asso.fr)

---

**Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.**

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : [secretariat.direction@arria.asso.fr](mailto:secretariat.direction@arria.asso.fr)

Plusieurs fois dans l'année, des professionnels du DITEP interviennent dans la formation des personnels de l'Education Nationale, auprès des directeurs en formation, des AESH, les enseignants en formation CAPPEI...pour informer sur les particularités des jeunes que nous accueillons et de la manière de les accompagner. De même, tous les ans, nous participons à des réunions au sein des écoles et collèges avec qui nous travaillons (collège Gutenberg avec qui nous gérons une Ulis, par exemple).

Le DITEP réfléchit à l'accompagnement des très jeunes enfants, à partir du projet « Petite Cabane ». Depuis 4 ans, le partenariat avec le mairie d'Orvault se poursuit dans une grande confiance. Les liens avec les partenaires petite-enfance du territoire se développent (PMI, crèches).

## II. LE PUBLIC : ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS

### 1) Les admissions

4 admissions ont été prononcées à la rentrée de septembre 2019. La moyenne d'âge des entrants en 2019 est de 9 ans.

Comme chaque année, les admissions ont été réfléchies en commission interdisciplinaire au mois de juin pour une entrée en septembre.

Néanmoins, la rentrée de septembre 2019 a connu quelques mouvements de dernières minutes.

- Un enfant admis par la commission a déménagé fin août, laissant place à un autre enfant, inscrit sur liste d'attente. Ce projet s'est concrétisé mi-septembre.
- Une situation administrative non conforme a empêché un autre enfant de faire sa rentrée à l'établissement. L'accueil se fera finalement début octobre.
- Un enfant accueilli depuis 3 ans a quitté, avec sa famille, le département début octobre. Un projet de partenariat a donc pu être travaillé avec un établissement médico-social qui accueille des enfants sourds. Par conventionnement, cet enfant est accueilli depuis début 2020 sur des ateliers très identifiés (il n'apparaît donc pas dans les admissions 2019).

7

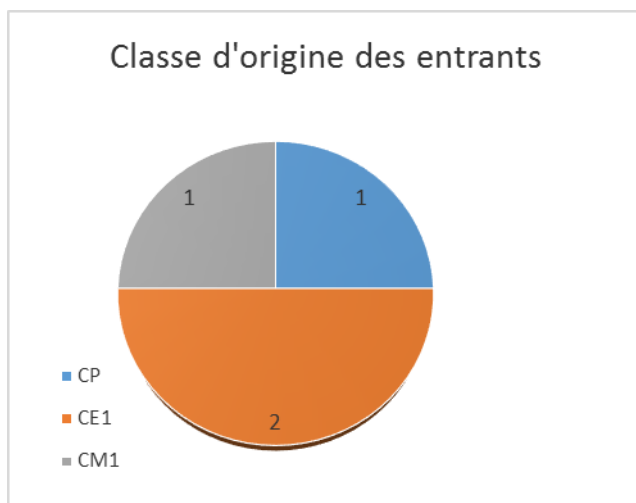
---

#### Répartition des admissions par origine scolaire

Les 4 enfants admis à la rentrée de septembre 2019, bénéficiaient d'une scolarité avant l'entrée à l'Itep Les Perrines.

Néanmoins, tous sont en voie de déscolarisation.

Pour 3 d'entre eux, une scolarité partagée a été maintenue avec leur école de référence.



Différents partenaires ont accompagnés ces orientations :

- Le Sessad Itep Arria
- Le Sessad Itep de Jeunesse et Avenir
- Linkiia
- La Chrysalide, Apprentis d'Auteuil

## 1) Le public accompagné en 2019

27 enfants ont été accueillis à l'ITEP LES PERRINES en 2019. Avec 4 départs et 4 arrivées, le taux de renouvellement en 2019 est de 17% et correspond à une pyramide des âges équilibrée. 8

Lors de la commission d'admission, une attention particulière est donnée à l'équilibre des âges afin de maîtriser le taux de renouvellement.

D'expérience, les nouveaux entrants présentent à leur arrivée une certaine agitation. Ainsi, trop de « nouveaux » en même temps entraînent mécaniquement une augmentation de l'agitation (et des passages à l'acte) sur l'établissement.

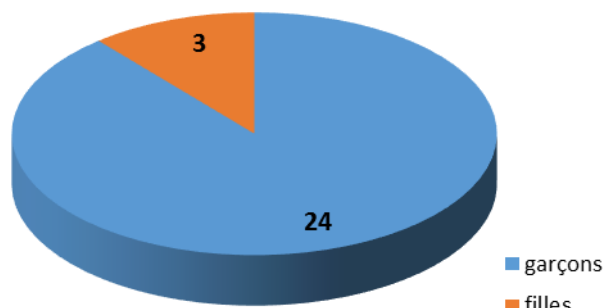
---

### Répartition par sexe 2019

Comme chaque année, et conformément aux moyennes nationales, nous accueillons une large proportion de garçons (89%) par rapport aux filles à l'ITEP.



## Répartition par sexe



---

### Répartition par âge

L'enfant le plus jeune de l'effectif à 8 ans tandis que le plus âgé à 13 ans dans l'année (accueil par dérogation). La moyenne d'âge des enfants accompagnés en 2019 se situe à 10 ans. Cette moyenne d'âge reste élevée au regard de l'agrément de l'établissement, 5-11 ans (année des 12 ans). Elle démontre aussi un taux de renouvellement important de l'effectif dans les 2 années à venir.

9

---

### Dispositif ITEP

Durant l'année 2019 nous avons comptabilisé 13 changements de modalité dans le cadre du dispositif ITEP. Ainsi :

- 6 enfants ont changé de modalité de scolarisation (début scolarité partagée, changement de classe, passage au collège)
- 4 enfants ont été orientés vers un ITEP adolescent (2: ITEP Le Cardo ARRIA et 2 ITEP Lamoricière OVE)
- 2 enfants ont été accueillis en internat (CASIM ARRIA)
- 1 enfant a débuté un accueil en Famille d'Accueil (CAFS ARRIA)

---

### Lieu de vie des enfants accueillis

- 37% des enfants vivent chez leurs parents (en couple)
- 31% des enfants vivent alternativement chez leur maman ou leur papa
- 24% des enfants vivent dans un foyer monoparental

12 enfants soit plus de 50% de l'effectif de l'établissement relèvent de la protection de l'enfance :

- 5 placements judiciaires
- 6 mesures d'assistance éducative judiciaire en milieu ouvert
- 1 mesure d'assistance éducative administrative

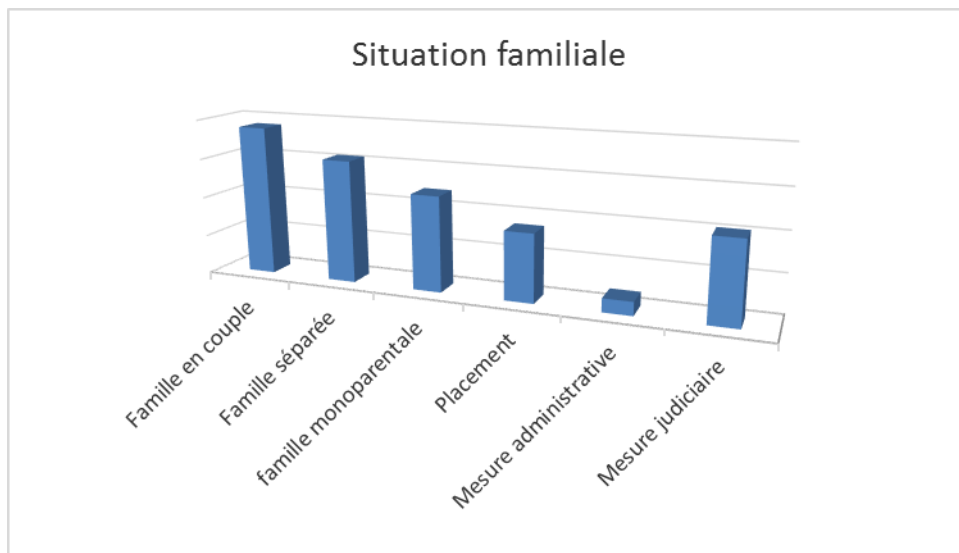
**I**nstitut **T**hérapeutique **E**ducatif et **P**édagogique

41, Bd Auguste Peneau - 44300 NANTES ☎ 02 40 49 80 00 📠 02 40 49 86 00 Courriel : [secretariat.perrines@arria.asso.fr](mailto:secretariat.perrines@arria.asso.fr)

---

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : [secretariat.direction@arria.asso.fr](mailto:secretariat.direction@arria.asso.fr)



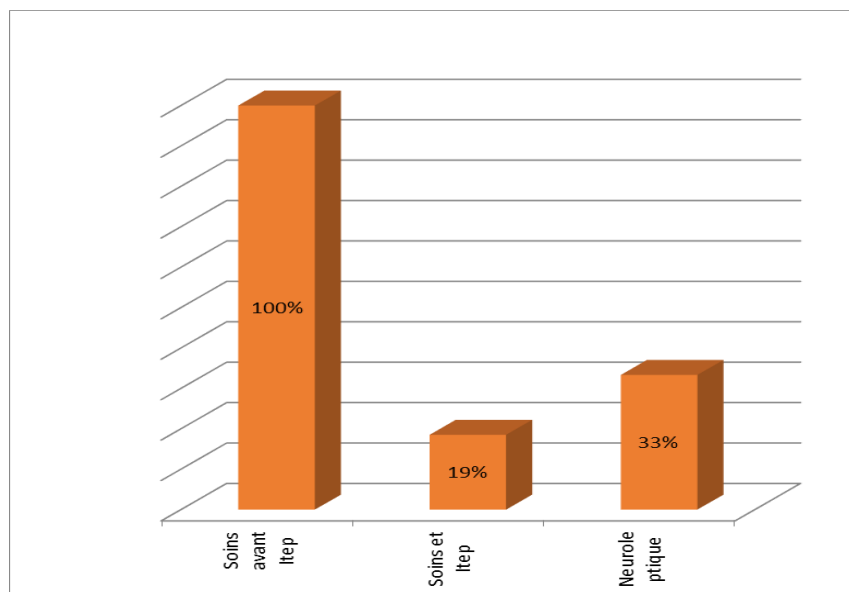
### Situation au regard du soin

Sur l'effectif accueilli en 2019 et comme chaque année, 100% des enfants étaient accompagnés par le secteur sanitaire avant l'entrée en ITEP (CMP ou CMPP ou Hôpital de Jour, libéral).

3 enfants étaient accompagnés par le SESSAD Itep de l'ARRIA avant leur admission à l'itep.

5 enfants bénéficient toujours d'un suivi sanitaire en hôpital de jour (ateliers thérapeutiques)

A noter que malgré leur jeune âge, 9 enfants sur un total de 27 étaient médicamentés en 2019.



## 2) Les modalités d'accueil mises en œuvre

### Un accueil personnalisé : le T.E.P (Thérapeutique – Educatif – Pédagogique)

**I**nstitut **T**hérapeutique **E**ducatif et **P**édagogique

41, Bd Auguste Peneau - 44300 NANTES ☎ 02 40 49 80 00 📠 02 40 49 86 00 Courriel : [secretariat.perrines@arria.asso.fr](mailto:secretariat.perrines@arria.asso.fr)

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : [secretariat.direction@arria.asso.fr](mailto:secretariat.direction@arria.asso.fr)

L'ITEP les Perrines met en œuvre un parcours personnalisé dès le début de l'accueil. Après avoir recueilli les attentes des familles, échangé avec les différents partenaires (école, CMP ou hôpital de Jour, ASE...) et après évaluation des possibilités et capacités de l'enfant, l'équipe interdisciplinaire propose un emploi du temps et un projet personnalisé d'accompagnement (PPA). Ainsi chaque enfant bénéficie d'une alternance de temps individuels ou collectifs, de temps de classe, d'ateliers éducatifs et de séances thérapeutiques.

Les modalités d'accueil s'articulent donc autour de ce tryptique indissociable, le T.E.P, qu'il faut régulièrement rappeler, communiquer aux familles. De fait, notre accompagnement vient déstabiliser les représentations de chaque parent basées sur le modèle existant, l'école, et il n'est pas rare, que faute de compréhension mais aussi par désir (légitime) de se rapprocher de la norme, certains parents pensent que l'enseignement scolaire n'est pas porté par l'établissement. Or quel que soit sa modalité, interne, externalisé ou partagé, l'enseignement scolaire est très présent à l'ITEP.

### **Etre à l'écoute du temps de l'enfant : une condition indispensable à un accompagnement soignant**

« Combien de temps mon enfant va-t-il rester aux Perrines ? »

« Et pourra-t'il retourner à l'école à la fin de l'année ? »

« Ça n'avance pas, il ne change pas de comportement »

Les enfants ayant des troubles psychologiques ont la particularité de ne pas supporter d'être assignés à ce que l'on attend d'eux. Ils se défendent de la demande des adultes, ils ne supportent pas les autres, ils veulent tout immédiatement... et pourtant ils avancent, ils ne renoncent pas, ils progressent... à leur rythme.

Il est important de comprendre que le temps de l'enfant n'est pas le temps institutionnel, qu'il n'est pas le temps de leurs parents ni celui des professionnels.

Il est, donc, indispensable, d'écouter ce rapport au temps, si singulier pour chacun, d'être à leur vitesse afin d'ajuster nos demandes, nos exigences, nos attentes.

## **3) L'activité 2019**

---

### **Journées réalisées en 2019**

3656 journées ont été réalisées sur l'année 2019, soit un taux d'occupation de 81%.

Au cours de l'année, 23 enfants pour un agrément de 22 sont accueillis mensuellement.

Cependant face à la complexité et le niveau de difficultés de certains enfants, certains accueils ne peuvent se faire que partiellement.

Ces accompagnements très individualisés ont une incidence sur l'activité réalisée.

3 enfants ont ainsi un emploi du temps partiel.

Certains accueils ont aussi été jalonnés de rupture pour hospitalisation ou suspension. En effet, les passages à l'acte de plusieurs enfants entraînent des réponses institutionnelles indispensables et des réaménagements de leur emploi du temps.

De plus, un enfant relevant de différents champs n'a pu être accueilli durant plus d'un mois faute d'avoir un hébergement social d'urgence. Ainsi l'ASE l'a envoyé dans un autre département le temps de trouver une solution pérenne à proximité de l'établissement.

Enfin, des soucis administratifs (notification en cours) ou des déménagements de dernières minutes, ont laissé quelques semaines des places vacantes (cf admission), le temps d'organiser des accueils pérennes.

---

### **Fiches d'incident 2019**

**Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique**

41, Bd Auguste Peneau - 44300 NANTES ☎ 02 40 49 80 00 📠 02 40 49 86 00 Courriel : secretariat.perrines@arria.asso.fr

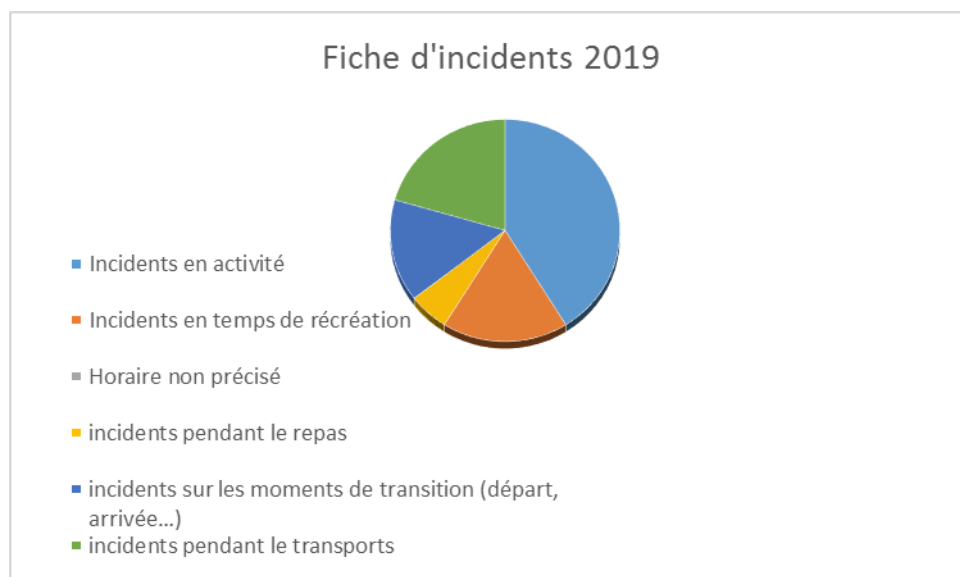
---

**Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.**

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Nous analysons systématiquement depuis plusieurs années les fiches « incident » annuelles recueillies. Ces fiches sont rédigées par les professionnels de l'ITEP, indiquant les faits, les actions réalisées par les professionnels eux-mêmes et par la direction.

Ces fiches d'incidents témoignent du niveau d'agitation des enfants accueillis et de leur difficulté à être avec les autres. Une réponse systématique est donnée à leur acte. Elle comporte un volet sanction : suspension temporaire de l'accueil, suspension d'activité, conseil de médiation, rappel au règlement, entretien avec les parents... et un volet réparation/engagement : mot d'excuse, fabrication d'objet, engagement écrit, TIG pour l'établissement...



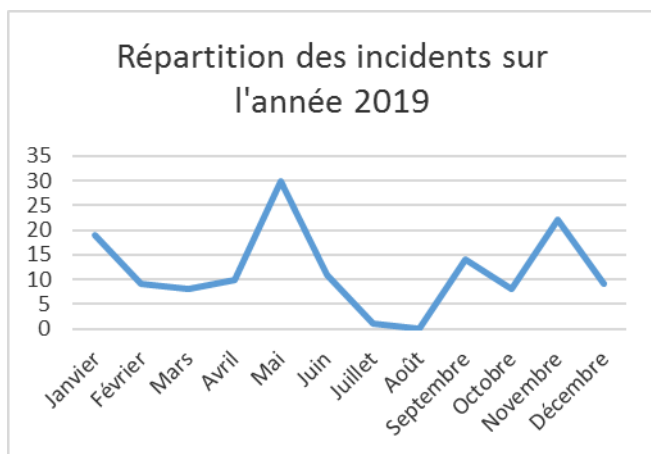
Les incidents déclarés à l'ITEP sont des incidents pour violence entre enfants puis violence envers les adultes de par leur intervention.

141 fiches d'incident ont été réalisées en 2019

41% des incidents ont eu lieu en activité, 20 % lors des transports collectifs et 18 % en récréation.

L'analyse des fiches d'incident permet aussi d'ajuster le fonctionnement de l'institution. Au-delà des réponses individuelles pour les enfants, l'équipe s'interroge sur l'organisation, les emplois de temps, la répartition des groupes... afin de faire diminuer le niveau de tension.

Afin de diminuer les incidents dans les transports, un travail d'articulation de et de régulation important est effectué avec notre prestataire Titi Floris (réunion, formation, transmission quotidienne). Face à l'incapacité de certains enfants à être confinés dans un véhicule avec d'autres, nous sommes dans l'obligation d'individualiser les transports, entraînant mécaniquement un surcoût de la ligne budgétaire dédiée aux transports.



## Événements et accidents notables 2019

Motifs	2019	
	En nombre	En jours
Suspension temporaire	12	37
Hospitalisation	10	83
Séjour de répit	2	9
Suspension de transport	0	
Arrêt temporaire de la PEC par la famille	1	29

13

Les fiches d'incidents, les suspensions, les hospitalisations ou encore les séjours de répit sont autant d'indicateurs qui peuvent se lire de plusieurs manières. D'un point de vue institutionnel, ces données démontrent l'énergie déployée (par les enfants et les adultes) et les ajustements organisationnels indispensables pour répondre à l'expression des troubles des enfants accueillis. Ainsi, il s'agit d'apporter des réponses leur garantissant un cadre contenant et sécurisant. D'un point de vue clinique, ces indicateurs démontrent toute la souffrance psychique de ces enfants et l'institution doit à la fois rappeler la loi et proposer du soin. A ce titre, les séjours de répit, les allègements d'emploi du temps et les hospitalisations sont autant de réponses indispensables.

## 4) Les projets marquants, la scolarisation, les rencontres familles et les partenariats

### Les projets marquants

#### Les séjours :

Expériences inoubliables et fatigantes pour les enfants et les professionnels, les séjours sont de véritables leviers thérapeutiques. Ils sont bien souvent les lieux de la 1<sup>ère</sup> fois... 1<sup>ère</sup> fois en dehors de la maison, 1<sup>ère</sup> fois où il faut faire la cuisine, ranger ses affaires... 1<sup>ère</sup> fois où il faut prendre sa douche tout seul... bref, une expérience contribuant à la construction de chacun.

**I**nstitut **T**hérapeutique **E**ducatif et **P**édagogique

41, Bd Auguste Peneau - 44300 NANTES ☎ 02 40 49 80 00 📠 02 40 49 86 00 Courriel : [secretariat.perrines@arria.asso.fr](mailto:secretariat.perrines@arria.asso.fr)

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : [secretariat.direction@arria.asso.fr](mailto:secretariat.direction@arria.asso.fr)

- Magellan : le groupe des plus jeunes est partie, cette année à Peillac dans le Morbihan du 21 au 24 mai. Les 11 enfants sont partis. Dans le cadre de ce séjour axé sur « les origines », thème de l'année, les enfants ont visité un parc préhistorique, ainsi qu'un parc animalier.
- Marco Polo : le groupe des plus grands sont partis à « l'aventure », thème de l'année à Longeville sur mer en Vendée du 18 au 21 juin. Visite du parc des aventuriers, chasse au trésor ou encore visite de la cité des oiseaux... une véritable aventure pour 11 enfants (sur 12).
- Séjour transversal du 16 au 18 juillet. A Auessac en Loire-Atlantique, 6 enfants ont bénéficié d'une dernière mise au vert. Au programme, ballade en vélo, pêche et autonomie.

#### Des projets et des faits marquants :

**Médiation animale** : que ce soit avec un chien ou avec un cheval, certains enfants ont tissé un véritable lien avec leur animal. Apprendre à se canaliser, à ne pas crier, à avoir des gestes sûrs, calmes et précis, apprendre à ressentir et exprimer ses émotions... autant d'apprentissages éprouvés par les enfants qui participent à l'atelier médiation chien et au projet cheval.

**Atelier voile** : en partenariat avec le club de voile de Nantes, au printemps, un petit groupe d'enfants découvre la pratique de la voile. En binôme ou en individuel, sur l'Erdre, les enfants embarquent sur des « optimistes » et se laissent emporter au gré du vent.

#### **Radio Perrines : la radio qu'on imagine**

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, Radio Perrines émet désormais sur internet. Moins utilisée cette année que les précédentes, cet outil reste, néanmoins, un véritable moyen d'expression permettant à certains enfants d'aborder leur passion, de dépasser leur timidité ou encore de canaliser leur agitation interne.

#### **Le goûter des familles :**

A l'initiative de 3 mamans, « le goûter des familles » a été organisé pour la 1<sup>ère</sup> fois à l'établissement. Guidés par les enfants, les parents présents ont découvert et participé à des ateliers : bricolage, dessin, musique... avant de partager un morceau de brioche et des chocolats. Le tout dans une ambiance particulièrement festive.

#### **La fête de fin d'année :**

Etablie comme une institution, la fête de fin d'année vient clôturer fin juin, début juillet une année forte en émotion. Musique, théâtre, chansons, exposition, film, blague, déguisement... les familles sont nombreuses (parents, grands-parents, cousins...) pour participer à cette fête.

---

#### **Les modalités de scolarisation**

##### **-Un changement majeur dans l'équipe pédagogique**

L'enseignante du groupe des plus grands a pris de nouvelle fonction en cours d'année en prenant la responsabilité pédagogique de l'association ARRIA en mars 2019. Ce changement important a finalement été accepté par les enfants qui refusent, en premier lieu, toute nouveauté. Une nouvelle professeure des écoles a pris petit à petit sa place, bien accompagnée par la responsable pédagogique et par l'ensemble de l'équipe.

##### **-Une pédagogie de projets pour répondre aux besoins diagnostiqués**

- La planète des alphas comme un des supports de l'entrée dans la lecture pour répondre aux « intelligences multiples » : kinesthésiques, auditives, visuelles, ...

**Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique**

41, Bd Auguste Peneau - 44300 NANTES ☎ 02 40 49 80 00 📠 02 40 49 86 00 Courriel : [secretariat.perrines@arria.asso.fr](mailto:secretariat.perrines@arria.asso.fr)

---

**Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.**

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : [secretariat.direction@arria.asso.fr](mailto:secretariat.direction@arria.asso.fr)

- Borel Maisony, Montessori, Freinet autant d'entrées pédagogiques innovantes au service de la réussite de chacun.
- Des projets communs entre la classe externalisée et l'ITEP.

#### **-Des partenariats en augmentation avec les écoles et collèges de secteur**

##### **-Des séjours pédagogiques avec la présence sur site d'un enseignant**

Des séjours qui s'adaptent aux projets pédagogiques de l'année et qui lui donnent sens.

##### **-Des enseignants au service de la communication avec les familles et les partenaires**

Chaque famille est rencontrée au minimum deux fois dans l'année par l'enseignant de son enfant.

Les évaluations diagnostiques et les bilans semestriels écrits sont présentés aux familles lors d'entretiens individuels, en janvier et en juin.

Les enseignants de l'ITEP sont présents à toutes les ESS et en contact très régulier avec leurs homologues des lieux de scolarisation extérieurs.

#### **-Des partenariats en augmentation avec les écoles et collèges de secteur**

8 enfants ont bénéficié d'une scolarité partagée, fin 2019 dont 4 en collège (SEGPA et classe ordinaire)

1 élève est scolarisé en collège ordinaire

3 élèves scolarisés en école ordinaire de secteur

##### **-Champenois : unité externalisée de l'Itep**

- 16 élèves ont fréquenté l'unité externalisée. Lorsque les enfants entament une scolarité partagée dans un établissement scolaire, ils ne bénéficient plus de l'unité externalisée à Champenois. 4 élèves ont donc changé de modalité de scolarisation en cours d'année.

- Seulement 3 élèves sont scolarisés uniquement dans l'unité d'enseignement de l'Itep

- 1 enfant ne bénéficie pas de temps de classe sur l'établissement

15

---

#### **Les rencontres famille et les rencontres partenaires**

En 2019, l'équipe dans son ensemble (équipe de direction, enseignants, éducateurs et thérapeutes) de l'ITEP Les Perrines s'est mobilisée pour :

- 64 concertations avec les partenaires,
- 27 Equipes de Suivi de Scolarité,
- 167 rencontres familles.

Beaucoup de situations accueillies mobilisent plusieurs partenaires et des rencontres régulières sont indispensables pour un suivi le plus proche possible et l'adaptation des modalités d'accueil.

Cette comptabilité ne rend pas compte des nombreux échanges téléphoniques ou des rencontres informelles à l'initiative des parents ou des professionnels.

## **5) Les Journées d'Accueil Personnalisé**

260 journées d'accueil personnalisé ont été organisées à l'ITEP Les Perrines en 2019 contre 265 en 2018.

**I**nstitut **T**hérapeutique **E**ducatif et **P**édagogique

41, Bd Auguste Peneau - 44300 NANTES ☎ 02 40 49 80 00 📠 02 40 49 86 00 Courriel : [secretariat.perrines@arria.asso.fr](mailto:secretariat.perrines@arria.asso.fr)

---

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : [secretariat.direction@arria.asso.fr](mailto:secretariat.direction@arria.asso.fr)

Lors des Journées d'Accueil Personnalisée (JAP), nous proposons des temps individuels et des moments collectifs axés sur le plaisir, prenant en compte les centres d'intérêts des enfants ou encore travaillant sur ce qui fait impasse pour certains.

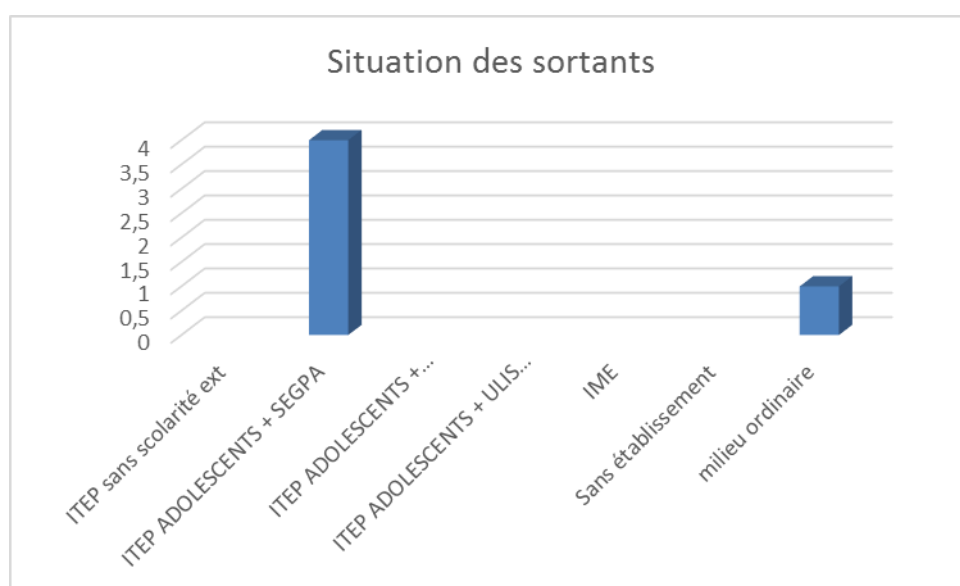
Quelques exemples d'activités durant les JAP :

- Accompagnement vers l'autonomie dans les transports
- Sorties extérieures de loisirs : parc d'attraction, Zoo, aquarium...
- Activités internes à l'ITEP : atelier Radio, atelier couture, atelier cuisine, atelier danse et expression corporelle, atelier loisirs créatifs, atelier bois, atelier arts plastiques...
- Activités sportives : canoë, randonnée VTT, atelier foot, accrobranche...
- Activités culturelles : visite de musée, visite de Château, exposition « voyage à Nantes » Escale Atlantique, médiathèque...
- Sortie bord de mer, jeux sur la plage, pêche à pied...
- Visite de métiers : caserne de pompiers, centre équestre...

## 7) Les sorties et orientations en 2019.

4 enfants ont quitté l'ITEP Les Perrines en 2019 du fait de leur âge et un enfant a quitté l'établissement en cours d'année pour déménagement en cours d'année.

Si pour les 4 enfants, un projet de sortie a été travaillé et anticipé par les familles et les professionnels, ainsi ils sont accompagnés en ITEP avec une scolarité en SEGPA, le déménagement précipité du dernier dans une autre région a entraîné sa ré-inscription dans le milieu ordinaire, faute de place en établissement.





### III. LES INDICATEURS 2019

#### 1) Les indicateurs médico-sociaux

#### INDICATEURS 2019

2	Nb total de jeunes accueillis sur l'année	27
1	Nb de jeunes en dérogation	1
	<b>Nb de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12</b>	<b>22</b>
12	Nb de jeunes provenant du domicile ou du milieu ordinaire au 31/12	4
13	Nb de jeunes provenant d'un étab.de santé au 31/12	
14	Nb de jeunes provenant d'un ESMS au 31/12	19
15	Nb de jeunes dont la provenance n'est pas connue au 31/12	
21	Nombre de sorties	5
16	Nb de sorties par décès	
17	Nb de sorties par hospitalisation	
18	Nb de sorties par retour au domicile	
19	Nb de sorties par réorientation vers un autre SMS	4
20	Nb de sorties vers une autre destination/motif	1
	Nb de tps de transport ☒ à 1H/jour	22
	Nb de tps de transport ☒ à 1H/jour	0
	Nb d'enfants scolarisés dans un étab.scol.	8
	Nb de fiches incident rédigées :	141
	maltraitance	
	violence	141
	fugue	
	médicaments	

## 2) Les indicateurs ANAP

### INDICATEURS ANAP 2019

	<b>Nb total de jeunes accueillis sur l'année</b>	<b>27</b>
<b>11</b>	<b>Nb de jeunes accueillis dans l'effectif au 31/12</b>	22
<b>22</b>	<b>Nb de jours d'hospitalisation complète (hors consultation/séances)</b>	83
<b>23</b>	<b>Nb de journées réalisées (y compris accompagnement temporaire et qq soit le mode d'accompagnement)</b>	3656
<b>24</b>	<b>Nb de journées financées</b>	4510
<b>27</b>	<b>Nb d'admission dans l'année (hors accompagnement temporaire)</b>	4
	<b>Nb de places financées (hors accompagnement temporaire)</b>	22
	<b>Répartition en fonction des types de déficiences observées au 31/12</b>	
	<b>Déficiences intellectuelles :</b>	
45	Nb de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre principal	
46	Nb de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre associé	
	<b>Autisme et autres TED :</b>	
47	Nb de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre principal	
48	Nb de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre associé	
	<b>Troubles psychiques :</b>	
49	Nb de personnes présentant des troubles psychiques à titre principal	22
50	Nb de personnes présentant des troubles psychiques à titre associé	
	<b>Troubles du langage et des apprentissages :</b>	
51	Nb de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre principal	
52	Nb de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre associé	
	<b>Déficiences auditives :</b>	
53	Nb de personnes présentant des déficiences auditives à titre principal	
54	Nb de personnes présentant des déficiences auditives à titre associé	
	<b>Déficiences visuelles :</b>	
55	Nb de personnes présentant des déficiences visuelles à titre principal	
56	Nb de personnes présentant des déficiences visuelles à titre associé	
	<b>Déficiences motrices :</b>	
57	Nb de personnes présentant des déficiences motrices à titre principal	
58	Nb de personnes présentant des déficiences motrices à titre associé	
	<b>Déficiences métaboliques :</b>	
59	Nb de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre principal	
60	Nb de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre associé	
	<b>Cérébro-lésions :</b>	
61	Nb de personnes cérébro-lésées à titre principal	

62	Nb de personnes cérébro-lésées à titre associé	
Polyhandicap :		
63	Nb de personnes polyhandicapées	
Troubles du comportement et de la communication :		
64	Nb de personnes souffrant de Troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre principal	
65	Nb de personnes souffrant de Troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre associé	
Autres types de déficiences :		
68	Nb de personnes présentant d'autres types de déficiences à titre principal	
68	Nb de personnes présentant d'autres types de déficiences à titre associé	
<b>69</b>	<b>Nb de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12 (toutes personnes, y compris en accompagnement temporaire)</b>	
<b>Répartition par âge des personnes accompagnées au 31/12</b>		
70	Nb de personnes âgées de 0 à 2 ans au 31/12	
71	Nb de personnes âgées de 3 à 4 ans au 31/12	
72	Nb de personnes âgées de 5 à 6 ans au 31/12	0
73	Nb de personnes âgées de 7 à 10 ans au 31/12	17
74	Nb de personnes âgées de 11 à 15 ans au 31/12	5
76	Nb de personnes âgées de 16 à 19 ans au 31/12	
76	Nb de personnes âgées de 20 à 24 ans au 31/12	
<b>88</b>	<b>Somme des durées d'accompagnement pour les personnes sorties définitivement dans l'année (la durée d'accompagnement est l'écart en nb de jours entre admission et sortie)</b>	5906
<b>89</b>	<b>Nb de sorties définitives dans l'année</b>	5
<b>97</b>	<b>Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection judiciaire au 31/12</b>	11
<b>98</b>	<b>Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection administrative au 31/12</b>	1
<b>99</b>	<b>Nb d'enfants ne bénéficiant pas d'une mesure de protection au 31/12</b>	0
<b>101</b>	<b>Nb de jours d'absence des jeunes accueillis dans l'effectif du 02/01 au 31/12</b>	757
<b>102</b>	<b>Nb de jeunes accueillis ayant été absents au moins 1 fois dans l'effectif du 01/01 au 31/12</b>	22

## IV. CONCLUSION

L'équipe de l'ITEP Les Perrines est stable, permettant une continuité intéressante dans le travail.

En 2019, le travail avec les familles a été poursuivi comme un axe central de notre accompagnement des enfants accueillis comme l'atteste le nombre de rencontre familles.

D'année en année, les scolarités partagées sont soutenues, par un travail important auprès des professionnels de l'Education Nationale. La Responsable pédagogique de l'association ARRIA et les enseignants, poursuivent leur investissement dans ce sens.

Conscients que la prise en charge TEP (thérapeutique, éducative et pédagogique) est globale mais non complète, la coopération avec nos partenaires a cette année encore été recherchée et développée.

M Florent Grégoire, chef de service ITEP Les Perrines  
M Michaël Brosset, directeur du dispositif ITEP